

Crise Covid-19

Arkéa renforce son budget Solidarités avec une enveloppe supplémentaire de 2 M€

- En 2020, ce sont ainsi plus de 4 M€ d'aides ciblées qui seront alloués à l'accompagnement des sociétaires et clients.
- Un dispositif à la main des administrateurs en caisse locale pour accompagner en proximité les acteurs des territoires.

Brest, le 4 juin 2020 - Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a validé le 27 mai dernier un abondement exceptionnel de 2 M€ de ses dispositifs de Solidarités, gérés localement par les caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest. Le groupe bancaire coopératif Arkéa a ainsi porté l'enveloppe 2020 de son budget Solidarités à plus de 4 M€, pour apporter une aide financière adaptée aux besoins de ses clients -particuliers, professionnels et associations- fragilisés par la crise Covid-19. Ce sont les Conseils d'administration de chaque caisse locale du CMB et du CMSO qui attribuent les aides, après étude des situations concrètes au plus proche du terrain.

Véritable traduction de l'engagement coopératif du groupe dans l'économie locale et régionale, les dispositifs des Solidarités d'Arkéa, initiés dès 1984, interviennent en faveur des hommes et des femmes de ses territoires d'implantation des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Pour davantage de proximité et de réactivité, le budget des Solidarités est délégué au niveau local depuis 2019, confié aux administrateurs de chaque caisse locale.

Une banque solidaire et inclusive

Cette enveloppe permet notamment de soutenir les emprunteurs en difficulté, d'accorder des aides financières à la création d'entreprises et au maintien d'emplois en région, d'accompagner les associations qui mènent des actions à vocation caritative ou favorisant l'inclusion, l'emploi, l'animation des territoires, la solidarité ou le développement durable. Toutes ces actions, mises en œuvre grâce à la mobilisation et l'implication des administrateurs bénévoles et des équipes sur le terrain, concourent à l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les territoires couverts par les réseaux du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest.

Un accompagnement dans la durée

Dans le contexte particulier de la crise du Covid-19, au-delà des Prêts Garantis par l'Etat, des reports d'échéances proposés aux clients -entreprises, particuliers et associations, le groupe Arkéa a fait le choix, validé à l'unanimité par son Conseil d'administration, de renforcer significativement l'enveloppe 2020 dédiée aux Solidarités. Ainsi, ce sont plus de 4 M€ qui seront consacrés à soutenir au plus près des territoires, dans leur quotidien, les sociétaires et clients du groupe coopératif affectés durablement par la crise sanitaire. Grâce à ce don, le groupe estime pouvoir accompagner sur l'année plus de 5 000 clients particuliers, professionnels ou associations par des aides allant de 500 € à 3 000 €, en fonction des situations. Ces aides apportent des réponses concrètes aux acteurs du territoire, que la crise a fragilisés.

Des modalités d'octroi élargies

Les conditions et le processus de délivrance de l'aide ont également été assouplis afin de gagner en réactivité dans l'accompagnement des situations difficiles. Le groupe annonce qu'au sein de ses deux fédérations, une attention particulière sera portée aux entrepreneurs locaux.

Côté particuliers, les sociétaires et clients en situation de perte de revenus (chômage partiel, perte d'emploi...), et devant faire face à des charges et échéances de prêts seront également priorités pour bénéficier d'une aide. Enfin, les associations dont les événements sont annulés ou qui sont à l'origine d'actions solidaires dédiées "Covid-19" pourraient bénéficier d'un coup de pouce de leur caisse locale.

Jean-Pierre Denis, Président du groupe Arkéa, commente : *"Les dispositifs des Solidarités du groupe Arkéa s'appuient sur un réseau de proximité de près de 2 800 administrateurs bénévoles au sein des caisses locales de nos fédérations de Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest. Cette organisation est emblématique de l'ancrage territorial du groupe bancaire coopératif que nous incarnons. Nous avons mis en place ce mécanisme, en totale adéquation avec notre ADN, afin d'apporter un soutien concret aux sociétaires et clients en situation de fragilité. Face à la crise inédite que nous subissons, il nous est paru tout naturel de renforcer de manière significative le budget alloué à ces aides de proximité et d'élargir leurs conditions d'octroi. Les administrateurs de nos caisses locales disposent désormais de plus de 4 millions d'euros, soit près du double du budget 2019, pour soutenir nos sociétaires et clients, acteurs de nos territoires, qui en ont le plus besoin".*

A propos du groupe Arkéa

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,7 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 157 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Plus d'informations sur www.arkea.com

Contact presse : Ariane Le Berre-Lemahieu : 02 98 00 22 99 – ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com
@cmarkea